

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 16 juin 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Français]

#### LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'ANNÉE INTERNATIONALE DU LOGEMENT DES SANS-ABRI

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'informer la Chambre ce matin que le Canada célébrera en 1987 l'«Année internationale du logement des sans-abri», conformément à la Résolution 37/221 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 décembre 1982.

Nous réalisons tous que le Canada comme bien d'autres pays, riches ou pauvres, a beaucoup trop de ses citoyens qui ne peuvent se permettre un logement convenable. Les nouvelles politiques gouvernementales, annoncées à cette Chambre en décembre dernier, ont justement pour but d'attribuer en priorité les ressources disponibles aux Canadiens et aux Canadiennes qui en ont le plus besoin, tout en permettant une plus grande flexibilité à l'égard des conditions locales.

Il est évident cependant, si on fait la comparaison à l'échelle de la planète, que les Canadiens sont déjà très privilégiés. Au-delà de nos frontières, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Antilles, le problème de l'habitat est d'un tout autre ordre. Il est difficile de trouver les mots qui décrivent adéquatement toute l'étendue et l'intensité de ce problème et toutes les souffrances qu'il occasionne. Les députés, qui ont vu les bidonvilles ou favelas des villes du Tiers monde ou encore qui ont visité les camps de réfugiés et de personnes déplacées, savent de quoi je parle. J'ai donc le plaisir d'annoncer que l'Agence canadienne de développement international et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, conformément à la décision du Canada d'appuyer les objectifs de l'Année internationale du logement des sans-abri, prendront part l'an prochain à une conférence qui sera parrainée par le comité canadien du Conseil international et du bien-être social et l'Association canadienne du logement et de la rénovation. Cette conférence, portant sur le logement pour les personnes démunies, aura lieu à l'automne 1987. La Société centrale d'hypothèques et de logement étudie présentement la possibilité de financer d'autres conférences et forums de ce type.

Monsieur le Président, l'opération *Afrique 2000* que j'ai lancée ici même le 6 mai dernier est un exemple de la volonté du Canada d'aider les habitants des régions rurales d'Afrique à se libérer de la famine et à briser le cercle de leur pauvreté. Il y a quelques jours à peine au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités, j'ai été fort impressionnée par le désir manifesté par les représentants de nos villes et cités de s'impliquer dans le développement international. Déjà cette

Fédération a lancé un projet pilote permettant à des gestionnaires de villes du Tiers monde et à leurs homologues de villes canadiennes de faire davantage connaissance et d'échanger sur leurs problèmes respectifs. Une coopération fructueuse pourrait en résulter.

De telles initiatives, de même que d'autres que le Canada prendra lors de l'Année internationale du logement des sans-abri, ne sont que l'amorce d'une action dans ce domaine. Mais elles nous rapprochent du jour où chaque famille et chaque être humain aura accès, non seulement à une alimentation convenable, à une eau saine, à des soins primaires de santé et à l'instruction, mais aussi à un logement décent.

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, comme d'habitude, la ministre est toujours l'exception à la règle, et je veux la remercier de nous avoir informés de sa déclaration vendredi plutôt que de suivre la coutume de ses collègues qui informent une heure ou une demi-heure avant la déclaration. Je veux donc la remercier, la remercier.

Je regrette simplement une chose, et je suis convaincu que la ministre elle-même doit le regretter, c'est que nous ne puissions pas parler plus longuement ce matin sur cette question qui fait l'objet d'une déclaration, parler deux minutes et demie, ce qui me permettra à peine quatre minutes sur un sujet aussi vaste, aussi important et aussi tragique. Je sais que la ministre et les députés qui s'intéressent à ces questions le regretteront.

Ayant dit cela, je ne peux faire autrement que d'abonder dans le même sens que le veulent les Nations Unies qui ont décidé de consacrer une année de réflexion. Mais je dois dire qu'il y a eu des préparations à cette année internationale sur les questions des sans-abri et des logements.

Ceux qui ont regardé la télévision hier soir ont, une fois de plus, été sensibilisés aux immenses problèmes dans le monde entier. Que l'on regarde les bidonvilles, comme elle le dit elle-même, ou les *favelas* des villes du Tiers monde, je trouve épouvantable cette situation des sans-abri.

Il est évident, par contre, que nous avons aussi chez nous des gens qui souffrent, que ce soit sur les terres des Indiens, que ce soit ces gens qui, à Vancouver, ont été déplacés de logements qui coûtaient moins chers pour donner place à cette grande Exposition—qui sera d'ailleurs un succès et où j'invite les Canadiens à se rendre—mais pour ce faire, il a fallu déplacer des sans-abri. Alors, il faut commencer cette réflexion, cette sensibilité chez nous pour faire en sorte que nos sans-abri soient aussi l'objet d'attention de nos gouvernements.

Mais que représente l'exemple canadien par rapport à tout ce que l'on voit dans le monde entier? Évidemment, il n'y a pas de commune mesure.